

Séance du comité U.S.I. AZZURRI - Buvette Bois-des-Frères

Saison : 2009 Séance n° 21

Le 22 septembre 2009

Présents : Vincent, Cedric D, Rudi, Nino, Daut, Fabio, Patrick, Angela

Excusés : Cédric V, Gabriel, Miguel

---

## PROCES VERBAL

---

### **1. Bienvenue**

VIM souhaite la bienvenue au comité et rappelle à tous que sa priorité dans le club est la transparence.

Le PV précédent est accepté.

Pour VIM : le numéro de téléphone du cousin de Daut est : 078 909 91 32

### **2. Courriers envoyés**

- 2 transferts : Yvan Bianchi - Victor Martins.
- Lettre de boycott à l'ACGF concernant Jérôme Four.

### **3. Courriers reçus**

- Mail de l'ABFL M. Rufi demandant que FAV lui transmette le PV de la dernière assemblée.  
VIM rappelle à FAV que celui-ci doit être fait dans les 10 jours qui suivent.
- Passeports pour l'équipe de PAL et ANM
- ACGF : courrier se rapportant aux modalités et directives.
- ASF : amendes.

### **4. Trésorerie**

Le montant des amendes s'élève à Fr. 300.-.

Depuis le dernier comité peu de cotisations sont rentrées.

VIM demande aux entraîneurs de faire le nécessaire auprès des joueurs afin d'éviter l'envoi de rappel avec frais.

### **5. Sponsoring**

ANM a présenté un projet à Fiat pour un apport de Fr. 1500.-.

Il propose également de faire une soirée aux Moulins des Evaux.

Vente de bouteilles de vin avec étiquette Azzurri : VIM+RUC+DAE.

VIM doit contacter LMF et Leité.

VIM + RUC doivent aller voir Nicola à Casa Italia pour la fête de Noël.

## **6. Divers**

### **Parole aux entraîneurs**

PAL est content de son groupe, même avec un début un peu laborieux l'équipe est toujours motivée et les 3 points de dimanche a redonné espoir.

Il précise également qu'il y a une bonne entente entre lui et ANM.

ANM est aussi content de son équipe, qui le lui rend bien. Il a su créer un climat de confiance.

Par contre, il a eu des problèmes d'arbitrage avec M. José Manuel Oliveira.

Faire un courrier.

Nous regrettons l'absence de Miguel et espérons qu'il sera présent la prochaine fois pour nous parler de son équipe.

VIM demande aux entraîneurs de fournir une liste complète des joueurs (nom, prénom, n° de passeport, adresse, téléphone, mail).

Seul les joueurs inscrits feront foi pour le club.

CED propose que chaque nouveau joueur règle sa cotisation avant de jouer et se munit d'une preuve. Aucune cotisation ne doit être payée de mains à mains.

ANM demande mise à jour sur le site de l'ACGF.

## **7. Prochaine séance**

Le mardi 6 octobre 2009 à 19 h. Buvette du Bois des Frères